Numéro de publication:

0 326 786 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: 88810866.9

(51) Int. Cl.4: A47K 5/05

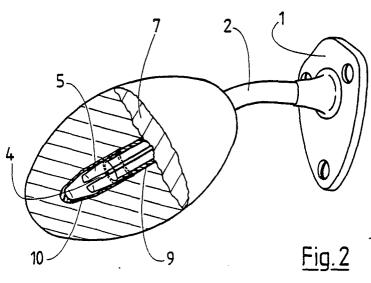
2 Date de dépôt: 16.12.88

3 Priorité: 05.02.88 FR 8801359

- Date de publication de la demande: 09.08.89 Bulletin 89/32
- Etats contractants désignés:
 BE CH DE ES GB IT LI

- Demandeur: LA PIERRE SYNTHETIQUE
 BAIKOWSKI
 13, avenue des Romains
 F-74000 Annecy(FR)
- Inventeur: Mareschal, Pierre 13, Avenue des Romains F-74000 Annecy(FR)
- Mandataire: Meylan, Robert Maurice et al c/o BUGNION S.A. 10, route de Florissant Case Postale 375 CH-1211 Genève 12 - Champel(CH)
- 54 Dispositif pour savonner les mains.
- Dispositif pour savonner les mains comprenant un support (1) muni d'un axe (2) sur et autour duquel est monté un savon (7) présentant un trou axial borgne (8) muni d'une chemise tubulaire (9) dans laquelle est engagé ledit axe. Le dispositif comprend des moyens de verrouillage automatique du savon sur son axe, constitués par exemple par une fente d'élasticité (4) et un épaulement de l'axe derrière lequel vient s'accrocher l'extrémité de la chemise (9).





Xerox Copy Centre

Dispostif pour savonner les mains.

10

20

25

35

40

La présente invention a pour objet un dispositif pour savonner les mains comprenant un support muni d'un axe sur et autour duquel est monté un savon présentant un trou axial muni d'une chemise tubulaire dans laquelle est engagé ledit axe, des moyens étant prévus pour retenir le savon sur son axe.

1

Un dispositif de ce type est connu du brevet FR 1 376 336. Dans ce dispositif, l'axe traverse le savon, lequel est retenu sur l'axe par un écrou vissé à l'extrémité de l'axe. On constate qu'à l'usage du savon et de la salissure ont tendance à s'accumuler sur et autour de l'écrou de fixation. D'autre part, l'écrou peut être dévissé à tout moment par des personnes malveillantes et le savon peut être enlevé de son support.

L'invention a pour but de supprimer la fixation apparente et accessible du savon sur son support et d'empêcher l'enlèvement du savon de son support avant usure complète du savon.

A cet effet, dans le dispositif selon l'invention, le trou dans le savon est borgne et il est prévu des moyens de verrouillage automatique du savon sur son axe situés d'une part sur l'axe et d'autre part sur ladite chemise, à l'intérieur du savon.

Par conséquent, non seulement le savon ne peut être enlevé de son axe avant usure complète, mais le dispositif est plus hygiénique et sa présentation est meilleure.

Le verrouillage automatique du savon sur son axe peut être réalisé de différentes manières.

Le dessin annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'invention.

La figure 1 est une vue partiellement éclatée du dispositif montrant le savon en coupe avant son montage sur son axe.

La figure 2 représente, partiellement en coupe, le savon monté sur son axe.

Le support comprend un écusson 1, de préférence en métal, fixé par trois vis à une paroi et muni d'un axe coudé 2 dont une partie 3, de diamètre réduit, présente une fente longitudinale d'élasticité s'étendant axialement jusqu'à l'extrémité de l'axe. Cette extrémité présente une partie 5 de diamètre supérieur à la partie 3, arrondie à son extrémité et formant un épaulement 6 du côté de la partie 3. Le savon 7 présente un trou axial borgne 8 revêtu d'une chemise tubulaire 9, de préférence en matière synthétique, de diamètre intérieur compris entre le diamètre de la partie 3 de l'axe et le diamètre de sa partie 5, et de longueur légèrement inférieure à la longueur de la partie 3. Cette chemise 9 ne s'étend pas jusqu'au fond du trou 8, mais son extrémité est coiffée d'un capuchon 10 cylindrique sur une partie de sa longueur, puis conique ou tronconique. Ce capuchon 10 permet d'assurer la formation d'une cavité 8a à l'extrémité du trou borgne 8, au-delà de l'extrémité 9a de la chemise 9, lors du moulage du savon sur sa chemise 9. Les dimensions de cette cavité 8a sont légèrement supérieures aux dimensions de l'extrémité 5 de l'axe 2. L'engagement adéquat du capuchon 10 sur la chemise 9 est assuré par un emboîtement du capuchon sur une partie de diamètre réduit de la chemise.

Pour fixer le savon 7 sur son support il suffit de l'enfiler sur l'axe 2 par sa gaine 9. Ceci est possible grâce à la fente d'élasticité 4 qui permet au diamètre de la partie 5 de se réduire au diamètre intérieur de la gaine 9. La matière synthétique de la gaine 9 permet à celle-ci de glisser facilement sur la partie 5 jusqu'au moment où la portée 6 dépasse l'extrémité 9a de la gaine 9 permettant à la partie 5 de se détendre dans la cavité 8a en venant verrouiller le savon 7 sur son support, comme représenté à la figure 2. Etant donné que le dispositif de verrouillage est à l'intérieur du savon et par conséquent inaccessible, il est impossible d'enlever le savon de son support avant qu'il soit complètement usé. Une fois le savon usé, il est possible d'enlever le capuchon 10 et de pincer la partie 5 fendue pour permettre de retirer la gaine 9 de l'axe 2.

D'autres modes de réalisation du verrouillage automatique du savon sur son support pourraient être envisagés. Par exemple, on pourrait se passer de la fente d'élasticité et prévoir un ergot ou cran à l'extrémité de l'arbre, ergot venant s'accrocher sur l'extrémité de la gaine. La gaine pourrait alors être enlevée par déformation ovale. Il serait également possible de prévoir, dans la paroi de la gaine, un trou coopérant avec un cran élastique ou cliquet de l'axe ou inversement.

Revendications

1. Dispositif pour savonner les mains comprenant un support (1) muni d'un axe (2) sur et autour duquel est monté un savon (7) présentant un trou axial (8) muni d'une chemise tubulaire (9) dans laquelle est engagé ledit axe, des moyens étant prévus pour retenir le savon sur son axe, caractérisé en ce que le trou (8) dans le savon est borgne et que des moyens de verrouillage automatique (4, 5, 6) du savon sur son axe sont prévus, d'une part, sur l'axe (6) et, d'autre part, sur la chemise, à l'intérieur du savon.

- 2. Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que lesdits moyens de verrouillage automatique du savon sur axe sont constitués, d'une part, par un épaulement (6) de l'axe et, d'autre part, par l'extrémité (9a) de ladite chemise qui ne s'étend pas sur toute la longueur du trou borgne.
- 3. Dispositif selon la revendication 2, caractérisé ce que l'axe (2) présente une fente longitudinale d'élasticité (4) tranversant ledit épaulement (6) et permettant à la chemise (9) de passer par dessus ledit épaulement.
- 4. Dispositif selon la revendication 3, caractérisé en ce que l'extrémité intérieure (9a) de ladite chemise est recouverte et prolongée par un capuchon (10) occupant le reste du trou borgne.

10

15

20

25

30

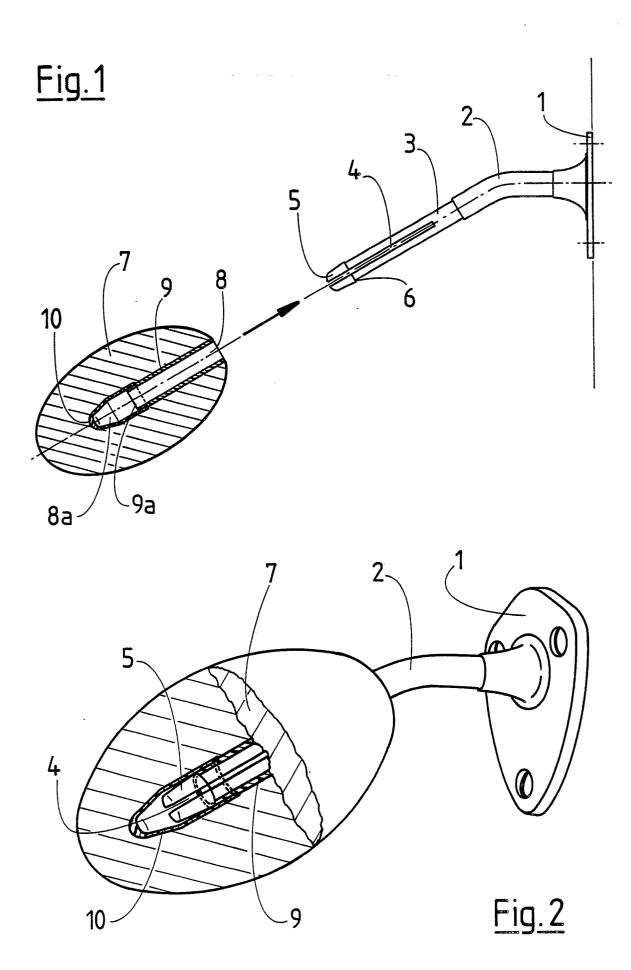
35

40

45

50

5**5**





RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

88 81 0866

Catégorie		avec indication, en cas de besoin, ies pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMEN DEMANDE	
X		nes 1-11,61 - colonne lonne 2, ligne 46 -	1-2	A 47 K	5/05
Y	coronne o, right	z, rigures	3-4		
X	US-A-4 688 751 * Colonne 2, lig ligne 26 - colon	(VALOT) gnes 35-65; colonne 5, nne 7, ligne 50; figure	1-2 s		
Υ			3-4		
Y	FR-A-2 063 344 * Page 3, lignes 3-20; figures *	(BROILLIARD) s 6-14; page 4, lignes	3		
				DOMAINES TI	CHNIQUES
				A 47 K	(Int. Ch.+)
	·				
	,				
		•			
Le pr	ésent rapport a été établi p	our toutes les revendications			
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche		Examinateur	
LA HAYE		12-05-1989	LAUE	F.M.	

- x : particulièrement pertinent en combinai autre document de la même catégorie
 A : arrière-plan technologique
 O : divulgation non-écrite
 P : document intercalaire

- L : cité pour d'autres raisons
- & : membre de la même famille, document correspondant